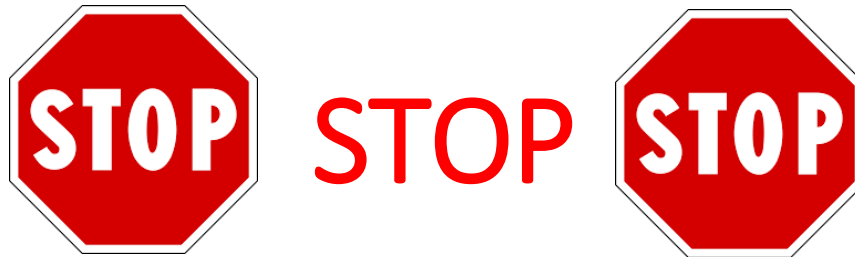


! Réorganisations à tout va !



Strasbourg, le 27 mai 2019

Ce jour, vos élus du Comité Social et Economique devaient être consultés concernant le projet de mutualisation des fonctions RH et GEF TER Grand Est.

Le projet avait déjà été conclu et mis en place par l'entreprise en amont de la réunion de ce jour ! En atteste le courrier reçu par les agents fin de semaine dernière, pouvant ainsi constituer un délit d'entrave. Il sera applicable au 01 juin 2019.

- **Après la suppression des instances DP, CHSCT et CE, l'entreprise souhaite-elle se passer définitivement de l'avis des élus ?**
- **Qu'en est-il du dialogue social dans notre Entreprise ?**
- **Pourquoi la Direction se refuse de prendre en compte vos avis défendus par vos élus du CSE ?**

Afin de sensibiliser la Direction à rétablir un dialogue social de qualité dans l'intérêt des agents que nous défendons, toutes les Organisations Syndicales ont décidé de quitter la séance plénière de ce jour.

**Une Demande de Concertation Immédiate commune
sera déposée prochainement !**